



## **MISE EN ŒUVRE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE À TIKEHAU ACE CAPITAL POUR UN MONTANT TOTAL DE 53,5 M€ (PRIME D'ÉMISSION INCLUSE)**

- **Augmentation de capital réservée à Ace Aéro Partenaires, entité affiliée à Tikehau Ace Capital, d'un montant total de 53,5 M€ consécutive à l'homologation par le Tribunal de Commerce de Toulouse le 9 juin 2022 du protocole de conciliation conclu notamment avec les créanciers bancaires ;**
- **Réalisation de l'ensemble des opérations liées à la restructuration financière de la Société prévue le 20 juin 2022.**

Le Groupe FIGEAC AÉRO (code mnémorique : FGA) (la « **Société** »), partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, annonce, conformément aux termes de l'accord sur l'aménagement de sa structure financière annoncé le 5 avril 2022 et compte tenu de l'homologation par le Tribunal de Commerce de Toulouse du protocole de conciliation par un jugement en date du 9 juin 2022, la mise en œuvre de l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'Ace Aéro Partenaires, entité affiliée à Tikehau Ace Capital, pour un montant total, prime d'émission incluse, de 53 499 997,60 € (dont 1 146 428,52 € de valeur nominale et 52 353 569,08 € de prime d'émission) par voie d'émission de 9 553 571 actions nouvelles au prix unitaire de 5,60 €, dont 0,12 € de valeur nominale et 5,48 € de prime d'émission unitaire. Il est rappelé que l'augmentation de capital réservée à Ace Aéro Partenaires, entité affiliée à Tikehau Ace Capital, a fait l'objet d'un prospectus de relance approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers le 10 mai 2022 sous le numéro 22-140.

Les opérations de règlement-livraison des 9 553 571 actions nouvelles dans le cadre de la réalisation de l'augmentation de capital réservée à Ace Aéro Partenaires et la cession de 803 572 actions existantes de la Société par Monsieur Jean-Claude Maillard à Ace Aéro Partenaires auront lieu concomitamment le 20 juin 2022, date de réalisation de l'ensemble des opérations liées à la restructuration financière de la Société, incluant également l'entrée en vigueur des termes et conditions des ORNANE tels que modifiés, la réalisation du rachat partiel de 777 605 ORNANE annoncé par la Société le 9 mai 2022 pour un montant nominal total de 20 M€, l'émission d'obligations réservées à Ace Aéro Partenaires d'un montant nominal de 10 M€, l'entrée en vigueur du rééchelonnement des principaux financements bancaires de la Société jusqu'en 2028 et la mise à disposition d'une enveloppe de 66 M€ au titre des PGE « Aéro ».

La structure de l'actionnariat après la réalisation de l'augmentation de capital réservée à Ace Aéro Partenaires et la cession d'actions existantes de la Société par Monsieur Jean-Claude Maillard à Ace Aéro Partenaires sera la suivante :

Actionnaires	Avant entrée de Ace Aéro Partenaires au capital				Après entrée de Ace Aéro Partenaires au capital			
	Capital	Capital (%)	Droits de vote	Droits de vote (%)	Capital	Capital (%)	Droits de vote	Droits de vote (%)
SC MAILLARD ET FILS	12 496 000	39,25%	24 992 000	45,14%	12 496 000	30,19%	24 992 000	38,98%
J.C. MAILLARD	11 498 492	36,11%	22 895 154	41,35%	10 694 920	25,84%	21 288 010	33,20%
<b>Sous-total Famille Maillard</b>	<b>23 994 492</b>	<b>75,36%</b>	<b>47 887 154</b>	<b>86,49%</b>	<b>23 190 920</b>	<b>56,03%</b>	<b>46 280 010</b>	<b>72,18%</b>
Ace Aéro Partenaires					10 357 143	25,02%	10 357 143	16,15%
<b>Concert entre la famille Maillard et Ace Aéro Partenaires</b>					<b>33 548 063</b>	<b>81,05%</b>	<b>56 637 153</b>	<b>88,33%</b>
Salariés	70 712	0,22%	141 229	0,26%	70 712	0,17%	141 229	0,22%
Autres titres nominatifs	154 890	0,49%	284 402	0,51%	154 890	0,37%	284 402	0,44%
Actions auto-détenues	562 608	1,77%	0	0,00%	562 608	1,36%	0	0,00%
Flottant	7 056 771	22,16%	7 056 771	12,74%	7 056 771	17,05%	7 056 771	11,01%
<b>Total</b>	<b>31 839 473</b>	<b>100,00%</b>	<b>55 369 556</b>	<b>100,00%</b>	<b>41 393 044</b>	<b>100,00%</b>	<b>64 119 555</b>	<b>100,00%</b>

La Société a demandé à Euronext de suspendre la cotation de son titre (FR0011665280) sur Euronext, à compter de la clôture du marché aujourd'hui, et dans l'attente d'un communiqué.

## À PROPOS DE FIGEAC AÉRO

Le Groupe FIGEAC AÉRO, partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, est spécialiste de la production de pièces de structure en alliages légers et en métaux durs, de pièces de moteurs, de trains d'atterrissage et de sous-ensembles. Groupe international, FIGEAC AÉRO est présent en France, aux Etats-Unis, au Maroc, au Mexique, en Roumanie et en Tunisie. Au 31 mars 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 204,6 M€.

### FIGEAC AÉRO

Jean-Claude Maillard - Président Directeur Général  
Tél. : 05 65 34 52 52

Camille Traineau  
Directeur Corporate Development  
Relations institutionnelles / IR  
Tél. : 05 81 24 61 90 / [camille.traineau@figeac-aero.com](mailto:camille.traineau@figeac-aero.com)

### ACTUS Finance & Communication

Corinne Puissant - Relations Analystes/Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 77 / [cpuissant@actus.fr](mailto:cpuissant@actus.fr)

Manon Clairet - Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73 / [mclairet@actus.fr](mailto:mclairet@actus.fr)

## AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de FIGEAC AÉRO et en particulier des déclarations prospectives relatives à la capacité de FIGEAC AÉRO à mettre en œuvre son plan d'optimisation opérationnel et à l'impact de ce plan sur la capacité de FIGEAC AÉRO à limiter l'impact de la baisse significative d'activité liée à la crise de la Covid-19 sur la rentabilité du Groupe. L'utilisation de certains mots, comme « penser », « potentiel », « espérer », « devrait », « objectif » et d'autres tournures ou expressions similaires, a pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections soient basées sur des hypothèses et attentes raisonnables actuelles de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à

des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés, explicitement ou implicitement, dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les cadences de productions d'avions émanant des constructeurs. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et échappent généralement au contrôle de FIGEAC AÉRO.